Relations Europe/Japon: prochaines étapes

1995/2053(COS) - 08/03/1995 - Document de base non législatif

-OBJECTIF : La présente communication vise à faire le bilan des relations économiques et commerciales entre l'Union européenne et le Japon et fait une série de propositions afin d'améliorer l'efficacité de la politique de l'Union à l'égard de ce pays, y compris dans les domaines de coopération. Elle suggère enfin la façon dont l'Union devrait développer ses relations politiques avec le Japon. -CONTENU : Jusqu'à présent, les relations Union-Japon ont été essentiellement économiques et ont été dominées, côté communautaire, par la conviction que des obstacles inacceptables gênent l'accès au marché japonais. Parallèlement, l'excédent des paiements courants du Japon est perçu comme excessivement élevé (en 1995 et 1996, 2,5%). Le déséquilibre réel existant dans les relations économiques entre le Japon et l'Union doit pouvoir être évincé par une stratégie plus ciblée permettant un meilleur accès au marché japonais. C'est pourquoi, la communication de la Commission propose de réexaminer les relations Union-Japon à la lumière d'une nouvelle donne : une plus grande présence du Japon sur la scène internationale. L'option prise par la Commission dans sa communication est de plaider en faveur d'un renforcement des relations politiques tant pour leurs avantages intrinsèques que pour faire contre-poids à l'influence américaine. La Commission est convaincue que l'émergence d'un nouveau Japon ne pourra être que bénéfique et permettra de mieux réaliser les objectifs de paix globale et de sécurité et d'un environnement commercial multilatéral et ouvert. Des relations politiques plus solides auront également une incidence sur les relations économiques bilatérales et contribueront à réduire les tensions commerciales actuelles. La Commission demande dès lors que le dialogue politique Union-Japon soit renforcé selon les grandes lignes de forces suivantes : -identification des domaines concrets de coopération existant dans le domaine politique, -échange d'information régulier et privilégié concernant les discussions politiques de l'Union et du Japon, -établissement de contacts de travail réguliers entre hauts fonctionnaires pour préparer les réunions ministérielles, -instauration de sommets annuels Union-Japon se tenant alternativement au Japon et en Europe et prévision d'un calendrier. Sur le plan économique, une série de pistes sont également proposées, dont notamment : -développement du TAM (échanges entre experts Union-Japon sur les matières relatives à l'accès au marché), -développement du dialogue sur la déréglementation, la concurrence et la coopération industrielle, -amélioration du climat propice à l'investissement européen au Japon et les relations industrielles de l'Union et du Japon, -développement des moyens visant à atténuer le déséquilibre des connaissances scientifiques (notamment dans le contexte du IVème programme-cadre de recherche, projets dans le domaine de la Société de l'Information) et à favoriser les contacts culturels et les échanges entre intellectuels des deux parties. Des propositions allant dans ce sens devraient se concrétiser, y compris sur le plan budgétaire, dès 1996 dans la limite des ressources disponibles.